



LE VIVRE ENSEMBLE : COMMENT FAIRE?

Marika Caron Jolicoeur

Baccalauréat en éducation au préscolaire et en enseignement au primaire

PROBLÉMATIQUE

Le vivre ensemble fait partie intégrante du Programme de formation de l'école québécoise (PFÉQ). Bien que ce soit un élément très important, peu d'informations guident l'enseignant afin de permettre à l'élève de le développer (MELS, 2001, p.35). Que fait-on, alors, lorsque les règles du vivre ensemble sont difficiles à inté-

CONTEXTE

L'école Sant-Noël de Thetford Mines possède un système de gestion des comportements appelé Soutien aux comportements positifs (SCP). Ce système propose de renforcer les bons comportements et prévenir les moins bons comportements en se basant sur trois valeurs : être respectueux, responsable et engagé. La prévention est au cœur de ce programme. Afin de prévenir les comportements qui ne sont pas désirés, il y a un enseignement explicite des comportements dans l'endroit physique où le comportement est attendu. Tous ces enseignements sont liés aux trois valeurs de l'école mentionnées précédemment. Il s'agit d'un système obligatoire pour toute l'école et les systèmes de gestion de classe ne doivent pas être en contradiction avec ce qu'il promeut. Le SCP permet aussi à l'élève de prendre des décisions. Je me devais donc de le respecter (Cliche, Paquin, Piché et Truchon, 2019). Il a donc influencé le choix du pic et les limites des éléments que je pouvais utiliser (ex : le choix des règles de classe).

QUESTION

Comment développer le vivre ensemble des élèves du 1^{er} cycle du primaire?

AUTONOMIE

Caractéristiques de l'autonomie (Lahire, 2001) :

- Transparence : Il faut que tout soit dit à l'élève
- Objectivation : S'appuyer sur un ensemble de savoirs, d'informations, de règles écrits ou imprimés (ex : dictionnaire)
- Publicisation : L'élève apporte des éléments visibles (ex : règles communes)

Dans le projet d'intégration en contexte :

Autoévaluation : mesurer et évaluer soi-même ses compétences.

Temps : accomplissement de leurs responsabilités et établissement du conseil de coopération. Il y avait des moments appropriés pour effectuer les responsabilités et un temps à respecter pour le conseil. Les élèves en avaient la charge.

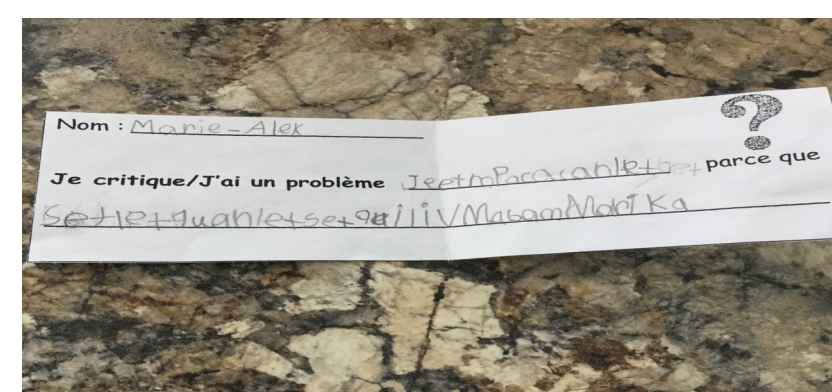
Le développement du vivre-ensemble s'appuyait donc sur des leviers de l'autonomie : utiliser le temps comme une ressource et mesurer et évaluer (Chaix, 2015).



Les responsabilités du projet ont toutes été déterminées par les élèves et elles répondaient aux réels besoins de la classe. Elles étaient changées au mois. Cela est important puisque c'est à cause de cette condition qu'ils pourront s'engager à les suivre (Delalande, Dupont et Filisetti, 2015).

Les responsabilités ont un rôle important à jouer dans le développement du vivre ensemble puisqu'elles permettent de « s'engager par leur parole et leurs actes pour prendre part à la petite société qu'ils forment, à l'école par exemple » (Delalande, Dupont et Filisetti, 2015).

Être responsable c'est : c'est reconnaître les actes que l'on a librement choisi d'accomplir et en assumer les conséquences : le jugement et la sanction de la collectivité. C'est aussi tenir ses engagements (Institut coopératif de l'École moderne Pédagogie Freinet, 2002) .



Un conseil de coopération a été installé en classe. Ils pouvaient notamment y proposer des projets, tenter de résoudre un problème de classe et remercier. Les élèves écrivaient ce dont ils avaient envie de parler. Tous les élèves ont un droit de parole équivalent dans le conseil. Ils ont tous la responsabilité d'y participer.

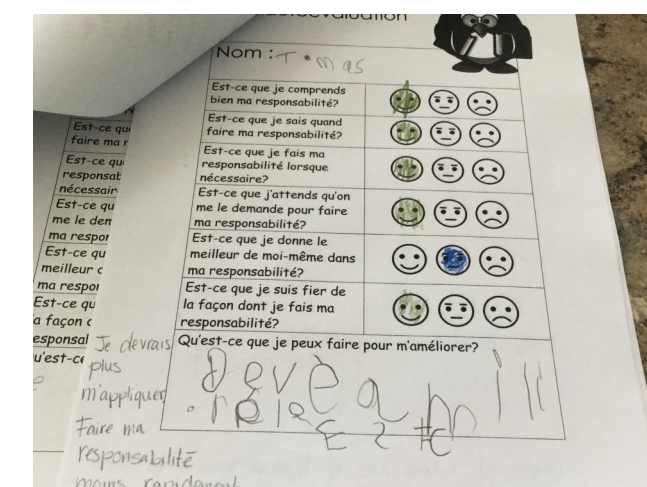
Dans une classe coopérative, la notion de responsabilité est essentielle (Institut coopératif de l'École moderne Pédagogie Freinet, 2002) .

Conseil de coopération (valeurs) (Jasmin, 1999) : Respect de soi et des autres, la responsabilisation, l'autonomie, la démocratie

RESPONSABILITÉS

Vivre ensemble

CONSEIL DE COOPÉRATION



AUTOÉVALUATION

Dans le projet d'intervention en contexte, pour s'assurer que l'élève comprenne l'importance de sa responsabilité vis-à-vis ses pairs et se réguler, une autoévaluation était effectuée aux 2 semaines.

- **Résultats** : Les élèves se fixaient des objectifs réalistes pour leur permettre d'être plus efficaces dans leur responsabilité. Certains ont mentionné qu'ils devaient maintenant s'efforcer d'effectuer leur tâche sans que quelqu'un leur demande.

L'autoévaluation est un bon outil pour développer le vivre puisqu'elle permet « d'assurer une appropriation collective » (Rouanet, 2015).

Elle est aussi liée de façon intrinsèque à l'autonomie et à la responsabilité qui l'accompagne (Rouanet, 2015).

CONCLUSION

En somme, bien que les recherches démontrent que les méthodes employées dans ce projet développent le vivre ensemble chez les élèves, le manque de temps pour la réalisation de celui-ci ne permet pas de démontrer avec certitude qu'elles ont été efficaces dans une classe de 1^{re} année. Il serait donc intéressant de comparer les compétences des élèves, en lien avec le vivre ensemble, à différents moments dans une année scolaire, grâce à l'utilisation du conseil de coopération, les responsabilités et l'autoévaluation dans une classe du 1^{er} cycle du primaire.

Références

Chaix, G. (2015). Autonomie : Pourquoi? Pour qui? Comment? *Administration & Éducation*, 3(147), 13-32. Delalande, J., Dupont, N. et Filisetti, L. (2015). L'expérience éducative et la participation des acteurs-adultes, enfants et jeunes dans le partage des responsabilités. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, 1 (48), 7-22. Institut coopératif de l'École moderne Pédagogie Freinet (2002). Responsabilités dans la classe coopérative. *Le nouvel éducateur* (119), 175-177. Janier-Raimondi, M. (2015). Fermes et pratiques de conseils d'élèves : Quelles responsabilités(s) en jeu? *Les Sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, 1 (48), 23-45. Jasmin, D. (1999). Précision sur le conseil de coopération, *Vivre le Primaire*, 163-168. Lahire, B. (2001). La construction de l'autonomie : entre savoirs et pouvoirs. *Revue Française de Pédagogie*, (134), 151-161. Le Gal, J. (1993). Coopérer pour développer la citoyenneté : la classe coopérative. Paris : Hatier. 371-431. Cliche, M., Paquin, É., Piché, M.-C. et Truchon, M. (2019) Gestion efficace de la classe. [Présentation PowerPoint]. MELS. (2001). Programme de formation de l'école québécoise Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/Readmin/site_web/documents/dpse/formation_jeunes/perform2001.pdf Rouanet, J.-C. (2015). Autonomie, autoévaluation et régulation, *Administration & Éducation*, 3 (147), 125-128.